



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle**

**Rencontre du Comité Consultatif d'urbanisme
Tenu le 2 mai 2016 à 19 :00 heures
À la salle du Conseil**

**Demande de dérogation mineure pour le garage sur le lot 5-160-205
au 54, chemin Noël**

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillers	M. Denis Robert M. Jean-Louis Tinant
Membres	Mme Patricia Woods M. Yvon Dupuis

Le directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Aussi présentes, les conseillères, Mme Sylvie Faille et Mme Estelle Muzzi.

Le propriétaire du 54, chemin Noël a mandaté la firme Denicourt, arpenteur-géomètre pour effectuer un certificat de localisation, référence : dossier 19247, minute 29709, pour le lot 5 160 205 du cadastre du Québec. Ce certificat de localisation démontre que le bâtiment accessoire (garage), ne respecte pas la marge de recul avant et cour avant tel que prescrit à l'article 7.3.1 du règlement de zonage numéro 86.

Ayant pris connaissance du dossier, tous les membres du comité consultatif d'urbanisme sont en accord à recommander au conseil de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, d'accepter et d'émettre l'autorisation de cette dérogation mineur.

Robert Duteau
Maire

Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier